

La télémédecine de consultation à distance arrive en France



Chaque médecin peut proposer à ses patients une consultation à distance. Ces actes seront remboursés

par la Sécu.

Après dix ans d'expérimentation, la téléconsultation est remboursée par la Sécu pour tous les Français. Il faut que les médecins s'équipent d'un système de vidéo-transmission sécurisé .

La loi de financement de la Sécurité sociale 2018 a fixé le cadre légal, et six mois de négociations intenses entre l'Assurance-maladie et les syndicats de médecins ont permis d'aboutir en juin 2018 à un accord sur les modalités et les tarifs .

Après des années d'atermoiements sous les précédents quinquennats, le gouvernement d'Emmanuel Macron a comblé le retard français. Il s'agit d'un enjeu clé, pour la qualité des soins , alors que les médecins se raréfient & que les déserts médicaux augmentent.